Île-de-France, Seine-et-Marne
Meaux
Faubourg de Chaage
8, 10, 12 rue Gambetta

maisons jumelles

Références du dossier

Numéro de dossier : IA77000774
Date de l'enquête initiale : 2009
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Précision sur la dénomination : maisons jumelles

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : 2014, BC, 673-675

Historique

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Description

Ces trois maisons sont des maisons jumelles pour la n°8 et la n°10, la n°12 étant de même type mais non identique. La différence se marque notamment dans le parement : en brique pour les maisons jumelles, alors que la n°12 est couverte d'un enduit. Aux n° 8 et 10, les baies en anse de panier sont encadrées d'une grosse moulure faisant le tour de la fenêtre, alors qu'au n°12, les baies cintrées sont simplement ornées d'une guirlande au linteau. En revanche, la disposition générale des élévations donne une certaine unité à l'ensemble : un bandeau court à la même hauteur pour séparer le premier étage du rez-de-chaussée ; il en va de même pour la corniche denticulée sous le toit, et pour la forme des lucarnes.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; enduit
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; pignon couvert

Typologies et état de conservation

Typologies : maisons jumelles

Décor

Techniques : décor stuqué

Statut, intérêt et protection

ces maisons ont été sélectionnées sur des critères architecturaux et morphologiques.

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations

Vue d'ensemble des trois maisons formant un ensemble, à l'angle de la rue Gambetta et de la rue du Palais-de-Justice. Les n° 8 et 10 sont des maisons jumelles, dont la façade est en parement de brique. Phot. Jean-Bernard Vialles IVR11_20127700232NUC4A

Auteur(s) du dossier : Judith Förstel, Marie-laure Estignard

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-et-Marne

Vue d'ensemble des trois maisons formant un ensemble, à l'angle de la rue Gambetta et de la rue du Palais-de-Justice. Les n° 8 et 10 sont des maisons jumelles, dont la façade est en parement de brique.

IVR11_20127700232NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2012
(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation